

En savoir plus :

L'Agriculteur Normand, publication du 11 mars 2021 - Par Dorothée Briand

En vingt ans, la commune de Valdallière a construit un système de production et de consommation de bois déchiqueté vertueux. Basé sur un partenariat donnant donnant avec les agriculteurs locaux, la commune a créé une émulation autour de la haie, souvent citée en exemple dans le reste du département.



Les acteurs de la filière bois déchiqueté à Valdallière : Denis Lenormand, agriculteur dans la commune, fournit du bois à la commune ; Rémi Labrousse et Patrice Lepainteur, agriculteurs à la retraite et élus de la commune ; Marine Levrard, chargée d'aménagement durable à Valdallière.

Élu de la commune de Valdallière depuis vingt ans, Patrice Lepainteur a pris part à la construction de la filière locale de bois déchiqueté. La commune est souvent citée en exemple dans le département, mais ne suscite pas encore assez d'émules selon l'ancien éleveur, aujourd'hui à la retraite, qui observe « beaucoup d'ambitions affichées, mais il faudrait passer maintenant à la réalisation sur l'ensemble des territoires ».

2 chaudières

Tout a commencé il y a une vingtaine d'années. « Je cherchais à éviter les brûlages de haies dans les exploitations, retrace Patrice Lepainteur, les branchages qui partent en fumée ». La chaudière au fioul qui alimentait la piscine, le gymnase et la salle intercommunale à Vassy devenant obsolète, les élus planchent sur un projet de chaudière à bois déchiqueté. La première sort de terre en 2012, le coût du chauffage est alors divisé par deux. La seconde vient d'être mise en fonctionnement fin 2020. « On a créé un concept en implantant le stockage des copeaux sur le lieu de combustion. » L'objectif est de rester dans une logique de proximité, pas au-delà de 7-8 km, « on est resté sur le territoire de la commune pour minimiser les coûts de transport ».

Par-dessus la haie

Au départ, Patrice Lepainteur ne convainc pas tous ses collègues, « ce n'était pas dans l'air du temps, se souvient-il, on a commencé à proposer des plantations, et puis ça s'est fait par-dessus la haie », selon l'expression consacrée. Aujourd'hui, 240 km ont été plantés. L'implantation et l'entretien de la haie nécessitent un savoir-faire. Les élus investissent et créent un poste de chargé.e d'aménagement durable à Valdallière, aujourd'hui occupé par Marine Levrard. Mercredi 17 février, elle supervise le chantier de déchiquetage de bois de la quinzaine d'agriculteurs retenus pour l'approvisionnement 2021. Denis Lenormand en fait partie, il a fait tailler une partie de sa haie, et fait arracher l'autre, « j'en profite pour restructurer le parcellaire, on va replanter à côté ». « Il faut qu'il y ait une compensation, relève Marine Evrard, mais ce n'est pas figé, il faut adapter tout en préservant le linéaire ».

La clé de la réussite

Pour Patrice Lepainteur, c'est la clé de la réussite, « on a créé un poste d'animateur technicien qui va sur le terrain et qui gère l'administratif ». Marine Levrard mutualise les dossiers de subvention pour la plantation des haies auprès du Département. « Ailleurs, il n'y a pas d'encadrement, poursuit le retraité, or, c'est la clé de la réussite ». Le bois est rémunéré 65 € HT/tonne, au-dessus du prix du marché. « Je paye les cisailles, le broyage, ça me permet d'entretenir au mieux mes haies », témoigne Denis Lenormand.

Chaudières

Direction les chaufferies. À Vassy, la toute nouvelle chaudière à bois déchiqueté a été lancée fin 2020 par l'actuel élu chargé d'agriculture et environnement, François Hamel. Elle alimente le siège de la commune, des logements, les écoles, la cantine et la résidence pour personnes âgées. La commune consomme 603 tonnes de bois vert chaque année pour ses deux chaudières soit l'équivalent d'environ 8 à 10 km de haies exploitées annuellement. Une étude de la ressource en bois sur Valdallière a permis de savoir que seulement 50% de l'accroissement annuel de bois permettrait d'alimenter l'équivalent de huit chaudières comme celle installée.